

INTEMPERIES

Les camions interdits de N 20

LA NEIGE revient et les camions sont priés de faire place nette. A la suite d'un arrêté préfectoral signé dimanche, l'interdiction de circuler pour les poids lourds a été rétablie hier sur la N 20 (entre Angerville et l'échangeur de Linas) et sur la D 191 (entre Authon-la-Plaine et Etampes). Cette interdiction, qui cible les véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 t (sauf secours et transport de produits de salage), a pris effet hier à 16 heures et doit prendre fin aujourd'hui à 10 heures. Jeudi, de fortes chutes de neige le matin avaient perturbé la circulation. Plusieurs camions s'étaient mis de travers, bloquant le trafic. La préfecture avait alors pris une première interdiction de circulation pour les poids lourds.